**Appel à manifestation d’intérêt pour participation dans un projet d’employabilité des jeunes par des entreprises privées du département de l’Ouest, notamment Port-Au-Prince et ses environs, Arcahaie et de Miragoane, Haïti**

1. **Présentation de l’ONG Mercy Corps**

Mercy Corps est une Organisation Non Gouvernementale ayant ses sièges à Portland, USA et à Edinburgh, Écosse. Elle travaille dans le développement communautaire dans plus que 40 pays à travers le monde depuis plus que 40 ans. En Haïti, Mercy Corps a participé à la réponse au tremblement de terre dévastateur de janvier 2010. Depuis lors, Mercy Corps continue la mise en œuvre des programmes en faveur des communautés rurales et urbaines afin d’accroître leur résilience face aux effets du changement climatique, de l'instabilité économique et politique et des catastrophes naturelles en se concentrant désormais sur les zones les plus risquées du pays.

A Mercy Corps, nous créons de nouvelles possibilités pour permettre aux gens de gagner un revenu durable. Nous exploitons le pouvoir des marchés pour stimuler le développement économique, et nous nous associons à des organisations locales pour renforcer les ressources locales à tous les niveaux du gouvernement, d'entreprises et de la société civile.

**2. Description du programme « Ann Viv Ansanm »**

Le programme *Ann Viv Ansanm* s’adresse à deux barrières clés à la participation positive des jeunes dans les activités sociales, économiques et civiques de leurs communautés : 1) le manque de représentativité de la jeunesse et des jeunes adultes dans les décisions touchant leurs communautés ; et 2) le manque d’opportunités sociales et économiques pour ces derniers. A travers des partenariats avec des institutions de recherche et des praticiens de développement pacifique du Canada et d’Haïti, Mercy Corps met en œuvre des activités ciblant les opportunités socio-économiques et communautaires en rapport à différentes tranches d'âge de la communauté : hommes et femmes, les adolescents, les jeunes et les adultes.

Le programme cible le quartier à Port-au-Prince de Carrefour Feuilles (sous-section de Sicot), la zone péri-urbaine de Canaan (sous sections de Onaville et Jérusalem), la ville rurale-urbaine de Arcahaie et la ville de Miragoâne située dans le département des Nippes.

L’une des composantes intégrales de ce programme est dédiée à l’amélioration des conditions économiques des jeunes. Cela se fera par plusieurs activités facilitant l’intégration du jeune sur le marché du travail haïtien ou encore la création de son propre emploi. Les approches de Mercy Corps se basent sur la dynamisation des différents acteurs sur le marché pour créer les opportunités.

C’est dans cette perspective que Mercy Corps entend travailler avec les institutions privées pour la mise en œuvre des activités liées à ce projet, notamment la composante de développement économique.

Mercy Corps cherche à faciliter l’accès des jeunes aux stages et aux expériences professionnelles leur permettant d’avancer dans leur carrière, à travers les formations pratiques en planification de carrière, en recherche de l’emploi, et en comportements professionnels. En outre, Mercy Corps compte faciliter l’accès des jeunes aux opportunités de stages, d’apprentissages et d’expériences professionnelles en facilitant les études de marché menées par les jeunes et pour les jeunes, en subventionnant leur frais de stage et de transport, et en fournissant du *coaching* et encadrement professionnel pour les stages de 4 – 6 mois dans les petites, moyennes et grandes entreprises identifiées comme capables d'accueillir et d’encadrer des jeunes stagiaires.

|  |  |
| --- | --- |
| **Description de Tâches :** | |
| Les entreprises privées faciliteront l’accessibilité des jeunes du programme AVA à intégrer le marché du travail à travers un parcours travaillé de concert avec Mercy Corps. A ce titre, l’entreprise choisira à participer à une partie ou l’ensemble des activités en liens à cette composante du projet, en servant le rôle d’informateur clé pendant l’étude de marché et/ou en accueillant un (ou plusieurs) stagiaire(s). | |
|  | |
| **Profil des entreprises recherchées :** | |
| A cet effet, Mercy Corps invite les entreprises privées du département de l’Ouest, particulièrement Port Au Prince, Arcahaie et des Nippes (Miragoane) à présenter leurs expressions d’intérêt pour les services demandés. Mercy Corps cherche tout type d’entreprise souhaitant faciliter l’accès des jeunes aux connaissances, compétences et expériences requises pour postuler aux futurs postes dans le secteur. Les secteurs d’intérêt incluent (de façon non-exhaustive) :  1. Les entreprises en informatique, technologie et télécommunications  2. Les entreprises en services de tourisme, d’accueil, de restauration et d’hôtellerie  3. Les entreprises sociales, en énergies renouvelables, en recyclage, en services urbains et périurbains  4. Les entreprises en cosmétologie, coiffure, manucure et autres soins  5. Les entreprises en infrastructure et construction  6. Les entreprises en mécanique, entretien automobile et industriel  7. Les entreprises en boulangerie, pâtisserie, et transformation et revente alimentaire  8. Les entreprises en couture et vente des habits  9. Les incubateurs pour des nouveaux business (start-ups)  10. Autres secteurs avec potentiel de croissance dans le marché urbain et périurbain  Les entreprises intéressées devront fournir toutes les informations qu’ils jugent utiles à l’établissement de leur qualification pour devenir partenaire du programme. Le dossier de manifestation d’intérêt, en particulier, comprendra :  **a) Des informations d’ordre général sur l’entreprise : présentation détaillée de l’entreprise, indiquant** : • les coordonnées du bureau (adresse postale, téléphone, courriel) ; • le nom du responsable, ainsi que le nom du point focal qui canaliserait la communication avec Mercy Corps ; • la date de création ; • la raison sociale (le cas échéant) ; • les domaines d’intervention.  **b) Des informations indiquant :** L’expérience générale de la firme ; L’expérience de la firme dans l’accompagnement des jeunes ;  Conditions de stages ou d’emploi pour des jeunes ;  Les possibilités de stage. | |
| **Envoyer le pli à :** | Le dossier de manifestation d’intérêt doit être reçu, au plus tard, le 30 Décembre 2017, à 16h00, heure d’Haïti, à l’adresse suivante :  Mercy Corps  Programme Ann Viv Ansanm 20 Rue A.Qualo. Peguy Ville Tél : (509) 2813 0223 E-mail : lcande@mercycorps.org  Les entreprises intéressées pourront obtenir plus d’informations à l’adresse indiquée ci-dessus, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h |

Une fois les manifestations d’intérêt reçues, Mercy Corps organisera une session de partage d’information sur les étapes à suivre, qui décrira les modalités d’appui que Mercy Corps utilisera pour les stagiaires et les autres activités.